



Vous allez voter pour élire vos représentants syndicaux au Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM). Ce nouveau comité est désormais l'instance unique regroupant le comité technique et le CHS-CT.

Tous les agents titulaires, stagiaires, contractuels en CDI ou CDD d'au moins 6 mois (qualité appréciée au jour du scrutin).

Le vote en CSA ministériel déterminera également le nombre de sièges en Conseil National d'Action Sociale (CNAS)

[Télécharger prof_foi_fd_cgt-1.pdf](#) (289.5 Ko)

Public: [Elections 2022](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

